



**AFIPA-VFA**  
Association Fribourgeoise  
des Institutions pour Personnes Agées  
Vereinigung freiburgischer Altersrichtungen



## Convention cadre de collaboration du 15 septembre 2016

entre

l'Hôpital fribourgeois (HFR)

l'Hôpital Intercantonal de la Broye (HIB)

le Réseau Fribourgeois de Santé Mentale (RFSM)

les services d'aide et de soins à domicile, membres de l'association fribourgeoise d'aide et de soins à domicile (AFAS/SVF)

et les établissements médico-sociaux (EMS) du canton de Fribourg, membres de l'Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA/VFA)

---

### **Objectifs de collaboration**

Afin de renforcer la coordination entre leurs services et de proposer aux habitants du canton de Fribourg nécessitant des soins des prestations en adéquation avec leurs besoins et avec les moyens octroyés par les collectivités publiques, les partenaires mentionnés en titre concluent la présente convention de collaboration. Ils agissent ensemble en vue de garantir la continuité des soins voulue par la législation fédérale et cantonale, tout en veillant à l'économicité des moyens mis à disposition du réseau.

Ils conviennent des éléments suivants :

#### **1. Communication et transparence**

Les partenaires échangent de manière transparente et privilégiée sur les options et développements stratégiques de leur secteur qui touchent leurs partenaires. Ces échanges seront réalisés dans la mesure du possible selon le niveau de communicabilité. Ils sont tenus par une mission d'intérêt public prépondérant.

#### **2. Rencontres de réseau**

Les signataires de cette convention de collaboration s'engagent à se rencontrer au moins une fois par année afin de faire le point de la situation.

Les partenaires organisent au moins une rencontre annuelle entre des responsables de leurs structures afin de contribuer au développement de liens de collaboration étroits et réguliers selon les thématiques.

Ils promeuvent l'« attitude Réseau » auprès de leurs collaborateurs.

#### **3. Initiatives de réseau et projets communs**

Les partenaires s'engagent à participer activement à des initiatives communes favorisant la collaboration en réseau et l'intégration des soins.

Dans la mesure de leurs possibilités, ils prévoient des ressources pour des projets soutenant la mise en réseau, la collaboration et la coordination.

#### **4. Procédures de transferts entre les sites et/ou les prestataires**

Les partenaires mettent sur pied des procédures de collaboration pour les transferts de clients d'une entité à une autre, d'une prestation à une autre.

Ils règlent également ensemble les différents aspects découlant desdits transferts, telle que la question de la mise à disposition de médicaments et/ou de matériel en cas de transfert.

Ils vérifient et évaluent de manière coordonnée la bonne application de ces procédures et développent aussi des procédures de non-conformité.

Ces procédures et règlements sont définis dans des documents séparés et réglés entre les entités concernées.

Une liste reprenant ces éléments sera annexée et actualisée à la présente convention.

**5. Formations à disposition des partenaires**

Les partenaires s'engagent à proposer, dans la mesure du possible, leurs prestations de formation aux partenaires.

Par ailleurs, ils se coordonnent lors de la mise sur pied de formations communes à deux ou plusieurs partenaires.

**6. Durée de validité**

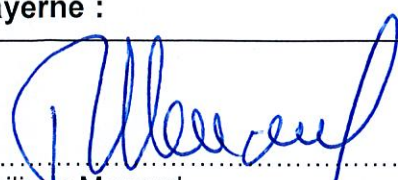
La présente convention est conclue pour une durée indéterminée, mais peut être résiliée annuellement en tenant compte d'un délai de résiliation de 6 mois (fin juin pour fin de l'année).

Ne peuvent être partie à ce contrat-cadre de collaboration que les partenaires cités en mention.

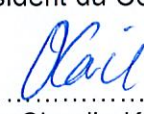
Fait en cinq exemplaires, à Fribourg/Marsens/Payerne :

Pour le HFR

Date : 22 septembre 2016



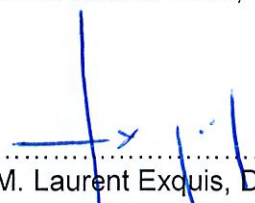
M. Philippe Menoud  
Président du Conseil d'administration



Mme Claudia Käch, Directrice générale

Pour le HIB

Date : 19 octobre 2016



M. Laurent Exquis, Directeur général



Mme Nadia Marchon, Directrice des soins

Pour Le RFSM

Date : 25 octobre 2016



M. Serge Renevey, Directeur




M. Jean-Claude Goasmat  
Directeur des soins

Pour les EMS du canton de Fribourg  
et membres de l'AFIP/VFA

Date : 27.11.2016



M. René Thomet  
Président de l'AFIP/VFA



M. Emmanuel Michielan  
Secrétaire général de l'AFIP/VFA

Pour les services d'aide et de soins à domicile du canton de Fribourg  
et membres de l'AFAS/SVA

Date : 05.11.2016



Mme Erika Schnyder  
Présidente de l'AFAS/SVA



M. Thierry Müller  
Secrétaire général de l'AFAS/SVF